



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTERE DE LA JUSTICE

COMMUNIQUE RELATIF AU CONCOURS DE RECRUTEMENT
DES ELEVES MAGISTRATS ET DES ELEVES GREFFIERS

Dans le souci de préserver la fiabilité des résultats du concours organisé dernièrement pour le recrutement des élèves magistrats et des élèves greffiers et pour éradiquer toute suspicion entourant le déroulement de ce concours, le Ministère de la Justice a pris les mesures suivantes.

D'une part, sont annulées les épreuves de présélection du 06 février 2018 pour les candidats au concours de recrutement des élèves-magistrats et les épreuves d'admissibilité du 07 février 2018 pour les candidats au concours de recrutement des élèves-greffiers. Ces épreuves seront refaites dans un délai de 3 à 4 semaines à compter de la présente déclaration.

D'autre part, un nouveau DAF de l'ENMG aura la charge première d'organiser ces nouvelles épreuves pour garantir une plus grande légitimité du concours.

Enfin, le Ministère de la Justice et l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes attachent une grande importance à ce que les résultats du concours reflètent effectivement la compétence des candidats reçus, et ceci dans le dessein de renforcer l'image de la justice.

Antananarivo, le 22 février 2018



Le Directeur de la Communication

NAPOU Jérémie
Inspecteur d'Administration
Pénitentiaire